



DETARTRANT NETTOYANT DÉSINFECTANT ENTRETIEN - BRILLANTAGE - HYGIÈNE DES SURFACES POLIES, MATÉRIELS, SOLS ET SURFACES LESSIVABLES

- Sans acides libres
- Non corrosif
- Se rince facilement à l'eau
- Compatible multi-supports
- Sans abrasifs, ne raye pas les surfaces
- N'attaque pas les métaux ferreux

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide, limpide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1040 g/l +/- 20 g/l.
RÉACTION CHIMIQUE	: De caractère acide.
pH à 5 % dans l'eau	: 1,55
COULEUR	: Orangée
ODEUR	: Fraîche de Papaye
TENSION SUPERFICIELLE à 5 %	: 31,2 Dyne / cm

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

N'attaque pas dans les conditions d'emploi préconisées le verre, les vitres, les matières plastiques usuelles, faïences, porcelaines, etc...

Élimine les traces d'écoulements d'eau, coulures vertes d'origine végétale, dépôts d'algues, de rouille ou de calcaires, etc...

Dégraisse, **détartre**, **désinfecte** les surfaces et matériels en aciers inoxydables, alliages légers, matières plastiques, stratifiés, polyesters, polyéthylènes, murs et sols carrelés ou en béton ainsi-que les matériaux généralement sensibles aux acides forts

ECONOMIQUE, riche en matières actives.

Efficacité bactéricide contrôlée en présence de substances interférentes :

selon Norme : AFNOR NF EN 1276 (CONDITION DE SALETÉ) PV D'EFFICACITE N° NL/0329/3	à 2 %	sur germes tests suivants : Escherichia coli (CIP 54127) Staphylococcus aureus (CIP 4.83) Enterococcus hirae (CIP 58.55) Pseudomonas aeruginosa (CIP 103467)
--	--------------	--

Efficacité levuricide contrôlée en présence de substances interférentes :

selon Norme : AFNOR NF EN 1275 PV D'EFFICACITE N° NL/10288/3	à 2 %	sur germes tests suivants : Candida albicans (IP 4872) Aspergillus niger (IP 1431.83)
--	--------------	---

En entretien régulier :

- Apporte l'éclat de neuf aux surfaces chromées, inoxydables, alliages légers, aluminiums anodisés, etc...
- Enlève l'aspect terne et gris des sols carrelés ou des revêtements de sols thermoplastiques
- Élimine les causes d'apparition des mauvaises odeurs, les sources de fermentations malodorantes
- Par son pouvoir désinfectant, assure simultanément propreté et hygiène en laissant une odeur agréablement fruitée pour les surfaces, objets, matériels, locaux utilisés en commun

1 produit : 5 actions



Enlève les

- dépôts de calcaires.
- Tartres savonneux.
- Les salissures grasses.
- Les traces d'écoulement d'eau.



TALLIN PI

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97

Vini : 87740834

BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNÉSIE FRANÇAISE

SARL au capital de 10 000 000 F

R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577

TPI ANTITARTRE PARFUME PAPAYE

NETTOYAGE DESINFECTANT SIMULTANE AVEC ELIMINATION DES VOILES DE TARTRES DANS LES CONDITIONS D'UTILISATIONS PRECONISEES :

SURFACES	SUPPORTS	UTILISATEURS
<ul style="list-style-type: none"> • Alliages légers • Aluminium • Aluminiums anodisés • Inoxydables • Surfaces chromées • Verre, surfaces vitrées, miroirs • Cuivres • Laitons • Surfaces carrelées • Faïences • Céramiques • Porcelaines • Matières synthétiques • Polyéthylène • Polyesters • Stratifiés • Thermoplastiques, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> • Cabinets de douches • Baignoires • Jacuzzi • Pédiluves • Bains à remous • Pommes de douches • Robinetteries • Saunas • Locaux sanitaires • Objets et matériels utilisés en commun etc... 	<ul style="list-style-type: none"> • Thalassothérapie • Balnéothérapie • Kinésithérapie • Centres de soins hôpitaux • Thermes • Piscines • Professions de santé • Collectivités • Hôtellerie-restauration     

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Selon la nature des surfaces et leur état d'encrassement, en nettoyages fréquents, diluer à 2 % dans l'eau, par pulvérisation, trempage, lessivage.
- Laisser agir au minimum 5 minutes pour une désinfection efficace.
- Terminer par un rinçage complet à l'eau claire.
- En pulvérisation, utiliser de préférence, une buse-mousse ou un vapo-mousse.

Dans le cas de surfaces préalablement nettoyées, en désinfection terminale, diluer à raison d'une partie pour cinquante parties d'eau.

Nota : Peut – être utilisé pur en cas de surfaces particulièrement sales ou présentant un dépôt de tartre important, vérifier dans ce cas, au préalable, la compatibilité avec le produit concentré

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une combinaison de fonctions dégraissantes, désincrustantes et désoxydantes de caractère non ioniques, biocide.

Eléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 et du 19 décembre 2013, relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets destinés à entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux



RECOMMANDATIONS



N° **63**

HJ 2034

ATTENTION
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient
- moins de 5% de : agents de surface amphotères
- désinfectants
- parfums

Usage biocide TP 02
CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM cas 7173-51-5 10 g/kg
Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.
Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné
En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.
Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

TALLIN PI

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97

Vini : 87740834

BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNESIE FRANCAISE

SARL au capital de 10 000 000 F

R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577